

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La FNC se félicite du lancement officiel de l'OFB

14 février 2020 à Issy-les-Moulineaux

La FNC se réjouit du lancement de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) à Chamonix par le Président de la République. C'est le monde de la chasse qui a, pendant des années, bloqué toute fusion entre l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et l'Agence française de la Biodiversité, en raison de l'absence de garanties pour défendre une écologie de terrain en associant tous les acteurs de la ruralité.

La FNC prend donc acte de la volonté politique du Gouvernement de considérer les chasseurs comme des acteurs incontournables de la biodiversité qui ont leur place dans la gouvernance de l'OFB.

La FNC salue également l'engagement déterminant de la Secrétaire d'Etat, Emmanuelle Wargon, qui œuvre au quotidien pour que les réformes aboutissent, comme celle de l'OFB.

Les chasseurs, qui ont créé et longtemps payé intégralement la police de la chasse et de l'environnement sur leurs propres deniers, apprécient aussi les déclarations du Président de la République Emmanuel Macron qui veut privilégier une police de proximité, « une police rurale, de la nature, de la chasse et de la pêche » devant les personnels de l'OFB et tous les élus présents.

La FNC partage le constat sur l'urgence de se mobiliser pour réduire l'artificialisation des sols, pour cultiver différemment dans le cadre d'une véritable transition agricole qui soit globale à l'échelle des territoires et pour promouvoir une éducation à la nature pour nos concitoyens qui perdent le contact avec les réalités de la nature et de la vie rurale.

Le monde de la chasse conduit depuis de nombreuses années, au quotidien et dans toutes les régions de France, des actions de sauvegarde de la biodiversité, avec la préservation de nombreuses zones humides, avec des centaines de kilomètres de haies replantées et l'expérimentation de l'agroécologie bien avant qu'elle ne devienne à la mode. Les chasseurs ont aussi beaucoup investi sur le terrain avec les maires ruraux dans la gestion des espaces protégés y compris sur Natura 2000, dans la sauvegarde des mares et de tous les biotopes fragiles dans de nombreuses communes.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La FNC et les fédérations départementales des chasseurs ont été pionnières, en partenariat avec l'ONCFS et d'autres institutions scientifiques, pour développer la connaissance scientifique des espèces sauvages qui est l'élément essentiel pour établir des diagnostics partagés et une gestion durable. C'est à leur initiative que la gestion adaptative est maintenant en expérimentation en France alors qu'elle existe depuis plus de 20 ans aux USA et au Canada.

Bien sûr, la FNC restera très vigilante sur la création annoncée de nouveaux espaces protégés, en veillant à ce que les activités traditionnelles rurales qui contribuent à la diversité de ces territoires soient maintenues, plutôt que de vouloir imposer des sanctuaires mis sous cloche.

Le monde de la chasse a longtemps été un véritable lanceur d'alerte sur la dégradation de la biodiversité de nos terroirs et de nos villages.

Pour Willy Schraen, président de la FNC : *« Cette réforme va franchement dans le bon sens, surtout si les trois priorités restent la reconquête de la biodiversité, la gouvernance, qui met tous les opérateurs ruraux autour d'une même table, et si la police rurale de proximité est confortée comme une priorité dans les départements. Ce nouvel office doit s'attacher à travailler en partenariats avec tous les opérateurs ruraux afin de trouver en permanence des solutions de compromis et de bon sens. Je partage la déclaration du Président de la République qui considère que la biodiversité est le combat du siècle et que ce combat est celui de l'innovation, de l'adaptation et de la conscience intime ».*

A propos de la Fédération Nationale des Chasseurs

La Fédération Nationale des Chasseurs, association agréée au titre de la protection de l'environnement, est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse, ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques auprès des instances nationales et européennes. Elle assure la représentation des fédérations départementales et régionales des chasseurs au niveau national, et la coordination de leurs actions (en faveur de la biodiversité, gestion des dégâts de grand gibier aux cultures, sécurité, éducation à la nature ...). La chasse rassemble en France plus de 5 millions de personnes dont 1,14 million de pratiquants annuels. Avec près de 70 000 associations de chasse, 94 fédérations départementales et 13 fédérations régionales, la chasse constitue l'un des réseaux ruraux les plus organisés de France. En savoir plus : <http://chasseurdefrance.com/> @ChasseursFrance

